L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 14 FEVRIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Phillips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000.
29 déc—6m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'Abeille. 20 déc—

DEMANDES.

UN petit capital de $600 pouvant produire $150 par mois—capital non exposé; preuve offerte. Ecrire à M. ALEXIS, Post Office, City.
11 fév—4f

A LOUER.

A LOUER—Bon emplacement pour grocerie, avec installations, coin St-Philippe et Villeré. Sadresser au No 202 rue Nord Remparts.
12 fev—7f

A LOUER—Une résidence, 16 N. Remparts. S'adresser 207 rue du Canal. 9fév—1sem

A LOUER—La maison No 97 1½ rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ deux magasins faisant de bonnes affaires. S'adresser à T. P. BOSCHER, 211 South Remparts. 11 fév—2 sem

A VENDRE—De suite, pour cause de santé, un restaurant français. Excellentes affaires. Ecrire P. L., au bureau de l'Abeille.
11fév—1 sem

A VENDRE, pour cause de l'absence du propriétaire, un magasin à Mandeville, un bon emplacement pour affaires avec résidence, écurie et dépendances. Cette propriété sera vendue à bon marché. S'adresser F. J. Leche, 140 rue Poydras. 9 fév—7f

A VENDRE à bon marché, environ 20 génisses et 8 jeunes taureaux, tous croisés de Holstein et du taureau Holstein enregistré "Daniel Boone." Les génisses et les taureaux ont de 8 à 24 mois. A vendre aussi, d'autres vaches et génisses. S'adresser au pâturage de G. E. Villeré, à environ 3 milles au dessous des casernes des Etats-Unis, ou à G. A. Lanaux, 71 rue Decatur, Nouvelle Orléans. 8 fév—7f

GROCERIE dans bonne localité. S'adresser 85 Bienville. 2 fév—1m

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs, 2 1½ heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune.
1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 23,281.—Division E—Hippolyte Damiens, vs ses créanciers.—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Hippolyte Damiens, soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, le lundi, 26me jour de mars, 1888, à 11 heures A. M. pour délibérer sur son application pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Et que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 13 février 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
14fév—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. C. Ahern vs. ses créanciers—No 23,209—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wm. C. Ahern, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le LUNDI, 12ème jour de mars, 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne ainsi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Charles Louque, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 6 février, 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 fév—11, 18, 25—mars 3, 10

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Samuel Cragin vs. ses créanciers—No 23,096—Division B — Ordre de Cour — Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul L. Fourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Percy Roberts, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
27ja—27 fév 11 27

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A—Louis Braun vs. ses créanciers.—No 23,249—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Louis Braun, soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous notaire en cette ville, le lundi, 19me jour de mars 1888, à 11 heures a.m., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; Et que Richard Lyons Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 février, 1888.
[Signé]: A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9 fév—9 29—mars 19

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 22,991—Division E.—B. J. West's Son & Co. et Anna Y. West and William Y. West, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de propriété des pétitionnaires B. J. West's Son & Co. et William Y. West et Mme Anna Y. West, individuellement, soit et est par le présent accepté par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée de leurs créanciers soit tenue pardevant Théo. Guyol, Esq., notaire en cette paroisse, le mercredi, 15 février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, de nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient être portées devant eux; et que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que Martin Voorhies, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1888.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
W. J. McDONNELL, Député Greffier.
11 jan—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans,—Otto F. Briede vs. ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau No. 6 rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 jav—3f au 18 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Bernard F. Markey vs ses créanciers—No 23,057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard F. Markey soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, SAMEDI, le 25ème jour de février 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Moise, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-G
18janv—18—3 23 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — R. Pigeon vs ses Créanciers—No 23,124—Div. D.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Rudolph Pigeon soit et est, par le présent, acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant John E. Légier, notaire en cette ville, le JEUDI, 16me jour de février 1888, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Mlle-Orléans, 25 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 janv—26—fév 4 16

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. Thompson, Jr., vs. H. J. Andrée.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 13,749—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rexier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, aux écuries de W. B. Léonard, rue Baronne, entre Gravier et Union, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un wagon à quatre roues, d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
9fév—9 14 18

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-a-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures] G. T. Beauregard, J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Trimestriel, —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 13 MARS 1888.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300	30,000
100 Lots de $200	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100	100,000

3,136 Lots se montant à....$1,055,000

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adressez à

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tirera un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 32 rue du Camp.

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie..	$ 87,714 05	
,, ,, risques de rivières.	728 45	
,, ,, risques maritimes..	855 20	
		$89,297 70
A ajouter: primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter: sauvetage et profits et perte..	11,195 76	34,146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,213 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc., moins escompte et intérêt.	17,277 67	77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées.	$3 781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887..	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14 703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	149,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,930 71
Primes en voie de collection	42,987 93
Meubles de bureau et installations	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	JNO. EVERETT,
LEON BERTOLI,	C. TAYLOR GAUCHE
B. H. BIERHORST,	CHAS HEMARD,
PETER BLAISE,	A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN,	I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK,	A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS,	T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN,	A. H. SIEWARD
OTTO THOMAN,	GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

Trentième Tableau Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurance HOPE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: No 188 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1887:

Sur les risques d'incendie	$540,260 84	
Sur les risques de rivière	39,003 37	
Sur les risques de mer	49,744 07	
	$629,008 28	
A ajouter: Primes non acquises en 1886	100,539 42	—$729,547 70
A ajouter: Intérêts et profits et pertes		30,075 96
		$759,623 66
A déduire:		
Pertes sur les risques d'incendie	$344 012 04	
Pertes sur les risques de mer	28,968 52	
Pertes sur les risques de rivière	35,932 86	
	$408,933 42	
Taxes	7,354 74	
Primes remboursées	107,200 32	
Commissions	84,463 99	
Réassurances	27,421 43	
Loyer	2,100 00	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, annonces, salaires et autres dépenses	45,753 55	—$683,227 45
		$76,396 21
A déduire: Dividende semi-annuel de 5 0/0 payé en juillet 1887		12,500 00
		$63,896 21

—ACTIF.—

Billets sur hypothèques	16,650 00
Billets sur nantissement	55,971 79
Effets pour primes	18,524 69
Billets à recevoir sur demande	12,259 16
Actions de la banque de l'Union et autres actions	4,983 84
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 67
Biens fonciers	22,271 04
Primes en voie de perception	154,958 97
En caisse	25,229 55
Total de l'actif	$313,896 21

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Réservé pour primes non acquises au 31 décembre 1887	80,896 21
Montant des pertes non payées	38,103 89
	$369,000 10

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 30 janvier 1888.
ALPHONSE PHILIPS, notaire.
31 jan—30 jours

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184— Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
J. H. OGLESBY..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
J. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Delery,	S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	M. Gillis,
James T. Rodd,	Chas. A. Rice
	D. B. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10juil 87—1an

ARBOREZ VOS DRAPEAUX.

Proclamation de Warwick, Comte Maréchal de l'Empire.

A tous les loyaux sujets de Sa Majesté le Roi du Carnaval, Salut:
Attendu que le Jour de la Fête annuelle de notre Très Gracieux Souverain REX approche, et en l'honneur du grand événement de l'arrivée prochaine de Sa Majesté, tous les sujets sont requis de déployer les étendards royaux à leurs maisons et autres places, à partir du

LUNDI, 16 JANVIER 1888,

en témoignage de leur joie et de l'heureux retour de Sa Majesté, et qu'ils conservent les drapeaux arborés jusqu'après le Mardi-Gras, 14 février 1888.
DIEU SAUVE LE ROI.
WARWICK,
Comte Maréchal de l'Empire.
Officiel:
ESPY, Septième Secrétaire.
Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1888, et 1016ème année du règne de Sa Majesté. 15 jan—

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour la maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

ASSURANCES

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$196,321 36	
Primes de rivières	23,660 90	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886.	73,616 52	$302,079 52
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887.	$ 78,737 07	
Primes remboursées.	20,336 28	
Réassurances.	22,068 48	
Commissions	21,870 08	143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes.		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	178,176 88
Profits nets		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans.	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,005 63
Propriétés foncières	41,864 51
Primes en voie de collection	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises.	78,737 07
Réservés pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,274 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,603 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROB'T. MAXWELL, Chairman,
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 10 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Cockburn,	Simon E. Marx,
H. T. Cottam,	F. J. Odendahl,
Lloyd R. Coleman,	Wm. A. Phelps,
O. Elmer,	G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush,	A. M. Silbernagel,
Walter C. Flower,	W. B. Thompson,
P. G. Gibert,	Jos. Vignes,
Chas. Holloway,	A. Xiques,
C. Hernandez,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
I. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Lobdell,	W. Y. West,
Colonel T. L. Macon,	G. W. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth,	P. Werlein.

20 jan—1m

21me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887.

Primes sur incendie	$183,534 79	
Primes sur mers	3,229 87	
Primes sur rivières	1,189 34	
Totales primes		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquis de 1886		37,801 16
Total		$225,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes	$33 077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	20,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 00	
Sur primes de mers	3,138 6[illegible]	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances	64,630 77	
Primes remboursées et commissions	45,865 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, annonces, etc.	6,923 77	$176,813 22
Total		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 53	
Pertes non payées	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50	—89,162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	36,959 32
Prêts sur nantissements	9,850 50
Prêts sur hypothèques	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	69 619 34
Meubles et installation	3,367 75
En caisse et en banque	32,616 58
	$279,162 56

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	HERM. CURTIUS
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
P. W. DIELMAN,	JOHN THORN,
J. B. MEYERS,	LOUIS GRUNEWALD
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	W. W. HUCK,
	C. B. FISCHER.

15 jan—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur rue Félicité.

Théo. Lilienthal vs ses créanciers.

No 20,834 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR VINCENT & CO., ALEX LEVY encanteur — SAMEDI, 10 mars, 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 31 octobre, 1887 et d'un ordre amendé daté du 30 janvier, 1888, de la même Cour dans l'affaire de la susdite insolvabilité, la propriété, ci après décrite, à savoir—
Un certain terrain et les améliorations qui s'y trouvent ainsi que tout ce qui y appartient, situé dans le plus beau district de cette ville et désigné par le numéro quinze dans le carré borné par les rues Félicité, Camp, Chestnut et Ste Marie sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer le 13 mars 1849, et déposé au bureau de J. P. Gilly, alors notaire en cette ville. Le dit terrain mesure 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de façade rue Félicité sur une profondeur de 137 pieds 11 pouces sur la ligne du terrain No 14, et 132 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 16 et 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une allée de 10 pieds de largeur, en commun avec les autres lots du dit îlet et face à la rue Félicité.
Conditions comme suit, à savoir:
Un quart ou plus comptant et le reste en un crédit d'un, deux et trois ans ou moins au gré des acquéreurs et les paiements à crédit faits par des billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de leur date jusqu'au paiement final, garantis par privilège et lien du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue. L'acte ou les actes de vente contiendront les clauses usuelles de garantie relativement aux honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de police d'assurance, etc.
Actes de vente pardevant G. W. Christy, notaire, aux frais des acquéreurs.
L'acquéreur doit assumer et payer les taxes de 1888.
Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis après l'adjudication pour lier la vente.
8 fév—8 15 22 29—mars 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Potthoff vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Potthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voter sur son application pour un répit de un, deux et trois ans, pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que M. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de la dite Mme Potthoff, et dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de cette cour, que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.
Mlle-Orléans, 7 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
10 janv—3f en 14 fév

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries, groceries, vins, liqueurs, installations, etc., et aussi le privilège de deux tables au marché Poydras

dans l'affaire de

John T. Moore jr. vs Joseph Wacshler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,266—En vertu d'un ordre de vente, daté du 13 février 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 17 février 1888, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Au local No 238-1½ rue Poydras.
Tout le contenu de la grocerie, au dit local, comprenant un grand lot assorti de groceries de choix et de famille, vins, liqueurs, whiskies, etc., aussi les installations du dit magasin, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
2° Et immédiatement après le contenu et le stock, etc., de deux tables au marché Poydras, comprenant groceries, marchandises, etc., d'après un inventaire enregistré; les dites tables portent les Nos 54, 56 et 57; aussi le privilège des dites deux tables Nos 54, 56 et 57 au marché Poydras.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 fév—14 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kate F. M. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,829—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Septième, Harmony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur et face à la rue Harmony de cent cinquante pieds dix pouces et cent cinquante pieds sur l'autre côté, onze pieds aix lignes dans le fond.
Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus bas mentionné.
Acquis de la succession J. H. Rothband, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 23 avril 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19 26 fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis C. Jacob vs Veuve François Mouies.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,990.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant, situés dans le cinquième district de cette ville, carré borné par les rues Newton, Decatur, Vallette et Verret, désignés par les numéros un, deux et trois, sur un plan de A. de Armas, voyer, en date du 5 mai 1871, annexé à l'acte d'acquisition desdits terrains, par le défendeur, de Pierre Dussau, pardevant W. H. Seymour, notaire, le 24 février 1882; lesquels terrains mesurent d'après le dit plan comme suit: Les terrains numéros un et deux, chacun vingt six pieds de façade rue Newton, sur cent pieds de profondeur. Le terrain No trois forme l'angle des rues Newton et Vallette, et mesure vingt-six pieds, sept pouces et cinq lignes de façade rue Newton, sur une profondeur de cent pieds sur la ligne de séparation du lot numéro deux; cent pieds de façade rue Vallette, et dix-sept pieds sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière. Propriétés acquises par la défenderesse de Pierre Dussau, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 24 février 1883.
2° Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant dans le même district et îlet que ceux précédemment mentionnés et désignés par les numéros quatre, cinq, six, du dit carré et mesurant comme suit:
Le terrain numéro quatre, trente pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Vallette, sur une profondeur de soixante neuf pieds sept pouces et quatre lignes du côté du terrain numéro trois et soixante-sept pieds et quatre lignes sur le côté du terrain numéro cinq et trente pieds de façade dans le fond; le terrain numéro cinq mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade rue Vallette, trente pieds sur l'arrière sur une profondeur de soixante-sept pieds et quatre lignes du côté du terrain numéro quatre, et soixante-neuf pieds dix pouces et cinq lignes du côté du terrain numéro six. Le terrain numéro six mesure trente pieds deux pouces de façade, rue Vallette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de soixante neuf pieds dix pouces et cinq lignes du côté du terrain numéro cinq, et cinquante neuf pieds trois pouces et six lignes du côté du terrain numéro sept. Acquis par la défenderesse de Ferdinand de Fuentes, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 15 mai 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 fév—4, 11, 18, 25—mars 3, 6.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un îlet de terre de valeur borné par les rues Felicity Road, Market, Annonciation, Richard et Constance, avec les améliorations qui s'y trouvent, connu comme le Planters Cotton Press, ensemble avec les machines presses et les ustensiles qui y appartiennent dans l'affaire de

Théo. F. Lewis et Robt K. White vs. Robt. Ablatt et Robt. Ablatt, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,949—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain îlet de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, machines, presses et ustensiles qui y appartiennent, connu et désigné comme le Planters Cotton Press, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, dans cette partie qui est ci-devant connue et appelée Faubourg Annonciation ou Lacourse, désigné comme îlet numéro quatorze sur le plan original du dit Faubourg Annonciation et Lacourse, dressé par B. Lafon, voyer, en date du 5 mai 1807, et déposé pour référence en l'étude de P. Pédesclaux, alors notaire en la dite ville de la Nouvelle Orléans. Le dit îlet est borné par les rues Felicity Road, Market, Annonciation, Richard et Constance, divisé en quatorze lots numérotés de un à quatorze inclusivement, et mesurant, plus ou moins, trois cent vingt pieds de face à la rue Annonciation, trois cent quatre-vingt-trois pieds de face à la rue Richard, deux cent quatre-vingt-cinq pieds de face à la rue Constance, soixante-cinq pieds de face à la rue Felicity Road, et trois cent vingt-cinq pieds de face à la rue Market.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17janv—17, 24, 31—7, 14, 18fév

ANNONCE JUDICIAIRE

Guillaume Mothe vs Toby Washington

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,527—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro six, dans l'îlet numéro vingt-quatre, borné par les rues Congress, Elmire, Girod et Urquhart; le dit lot mesure trente-et-un pieds de face à la rue Congress sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, le tout conformément à un plan dressé par Volquin déposé comme numéro vingt-six dans le livre des plans numéro deux, à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, étant la même propriété que le défendeur a acquise de Albert Bell, conformément à un acte passé pardevant Henry K. Ker, notaire, en date du 10 mars 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17jan—17, 24, 31—fév 7, 14, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Maynard vs. Antoine Bonnau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,953 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dumaine, Royale et Ste. Anne, lequel dit lot mesure soixante et un pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de soixante pieds trois pouces de face à la dite rue Bourbon, ensemble avec toutes les bâtisses améliorations, droits, voies et privilèges qui appartiennent au dit lot de terre, sans exception.
Acquis par le défendeur de J. B. Socola, conformément à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 12 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25janv—25fév1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'îlet borné par les rues Henry David, Edmond et Green et les rues Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Nymegger le 24 janvier 1854 et déposé comme plan No 64 dans le livre des plans de A. Chiapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan annexé à un acte de vente de John Kruttschnitt à Charles E. Stute, passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1869, et mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmund sur une profondeur de cent quarante-sept pieds, entre lignes parallèles, et égales et de face à la rue Greene et forme l'encoignure.
Acquis par le défendeur de Charles D. Stute devant par acte pardevant Joseph D. Taylor notaire, le 26 novembre 1881.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan | 24 31—fév 7 15 21 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente de Syndic.

Le grand et confortable cottage, élevé de terre, résidence avec cinq lots de terre, au coin des rues Constance et Quatrième.

Charles Van Benthuysen, individuellement ou comme membre de la raison sociale de Benthuysen & Troneberg, ou le Crescent Jelly Manufacturing Company vs. Ses Créanciers.

No 22,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan:
Cinq lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Washington et Quatrième désignés par les numéros 1 à 5 inclusivement, sur un plan annexé à un acte de vente de J. Seymour à Geo. W. R. Bayley, passé pardevant W. Shannon, ancien notaire, en date du 3 mars 1869, et conformément au dit plan. Les lots mesurent comme suit: Les lots 1 et 2 mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.
Les lots 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot 4 forme l'encoignure des rues Constance et Quatrième. Le lot No 5 touche au lot ci-dessus dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence cottage élégante et confortable, avec un rez-de-chaussée bien subdivisé, ayant cinq salons à arche, salle à manger, des chambres à coucher bien aérées, chambre à bain, chambres pour domestiques, bibliothèque et autres chambres, etc.
Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, intérêt payable annuellement.
Les améliorations seront assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les honoraires d'avocat, et autres clauses usuelles de garantie; dix pour cent seront requis au moment de la vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 fév—5 11 18 25—mars 3 10

Vente de Syndic.

Comptes courants, Gelées, Verreries, Articles de bois, Gelatine, Réservoirs, Coffre-fort en fer, meubles de bureau, etc.

Chas. Van Benthuysen, individuellement ou en sa qualité d'associé de la maison Van Benthuysen & Guncberg ou la Crescent Jelly Manufacturing Co. vs Leurs Créanciers.

No 22,718—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—JEUDI, 16 février 1888, à 11 heures du matin, au magasin No 18 rue Conti, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan divers comptes courants, un lot de gelées, etc., de meubles de bureau, etc.
Conditions—Comptant.
5 fév—5 11 16

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Emelia Flentge, veuve de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,472—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Beckering, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14fév—14 18 23

Succession de Alexander W. Hedge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,701—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel M. Delano, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 fév—14 18 23

Succession de Daniel Haberstich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,033—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Myers, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11fév—11 15 18

Succession de François Toujan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,719—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Gastinel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 fév—7, 12 16.

Succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,210—Division E.—Attendu que David C. McCan a présenté une pétition à cette cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Regan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 fév—8 12 17

Succession de Jacob Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23 009—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Annie Wild, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 fév—11, 15, 19

Succession de Ernest Scheib.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22 938—Division C.—Attendu que Mme Louisa Braud, veuve de Ernest Scheib, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernest Scheib, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 fév—7 12 16

Succession de Edward Connelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 23,208—Division D—Attendu que Magdaline Long, veuve de Ed Connelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Connelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela pourra concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 fév—8, 12, 17

Succession de Jane E. Rose, veuve de Rufus Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 21,861—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Rice, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11fév—13 15 19

Succession de A. Elmer Bader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,827—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
5 fév—5 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Stein vs Jacob Burger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,956—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Marais, Félicianna et Urquhart, désigné par le No 11 sur un plan fait par Paul C. Bondousqué, architecte et déposé en l'étude d'Octave Morel, notaire en cette ville; le dit lot mesure trente et un pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de cent quatre pieds dix pouces et six lignes.
Acquis par Jacob Burger de Andrew Silversagel, par acte passé le 1er jour de mai 1873 pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert livre 100 folio 739.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 jan—19 26—fév 2 9 16 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. E. MORPHY.

Vin Rouge de Bordeaux qualité supérieure en lots à la convenance des acheteurs.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MERCREDI, 15 février 1888, à midi, en l'entrepôt des Etats-Unis, No 4 classe 3, coin Nord Peters et Conti, 54 barriques de vin de qualité supérieure reçu de S. S. Bordeaux et de la barque Lea.
Conditions—Comptant. 12 fév—4f

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue Sud Remparts entre Euterpe et Terpsichore.

Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.

Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers—No 20,367.

Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1888. Dossier No 20,367, dans l'affaire de Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.

Cottage double rue des Remparts.

1° Un lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet numéro deux cent quatre-vingt-deux, borné par les rues des Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par une partie du numéro quinze, sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente-deux pieds de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et borné au fond par la propriété de celui-ci.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.

Cottage double rue Franklin.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt, borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pilié voyer, annexé à un acte pardevant T. L. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant (mesure américaine) trente-deux pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises avec 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc., de chaque côté.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payé comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 jan—14 22 29—fév 5 2 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Site de Valeur pour Bâtir, Rue Magazine, près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Otto Frederick Theisman.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet—JEUDI, 23 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" daté le 9 janvier 1888; Dossier No 22,273 pour le compte de la succession de Otto Frederick Theisman, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un lot de terre avec dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Septième et Huitième, désigné comme lot B mesurant 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 109 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, l'option de l'acquéreur ou en paiements égaux, avec 8 0/0 intérêt, du jour de la vente et toutes clauses de garantie usuelles; l'acquéreur assumera les taxes pour l'année courante de 1888, au jour de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 jan—22 31—8 15 23 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Billets à recevoir. Billets dûs, etc.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—MERCREDI, 15 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, en vertu de, et conformément à (2) deux ordres de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", un ordre daté le 14 février, 1887, et l'autre daté le 18 février 1887, Dossier No 19,305 pour compte de la succession de Alfred Shaw décédé, il sera vendu à l'encan—
Un lot de comptes, billets, comptes dûs, etc., d'après un inventaire enregistré, et qui sera exposé à la Bourse des encanteurs.
Conditions—Comptant sur et avant le transfert.
5 fév—5 1 15

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme A. M. Hennep

No 22,859—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriété du Commerce de Valeur sur la rue Royale, entre Douane et Bienville.

Banc dans la First Presbyterian Church et Terres dans la paroisse Tangipahoa Lne.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 12 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, entre le Commercial alley et la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 7 février 1888 et rendu dans la succession ci-dessus nommée, la propriété décrite ci-après, à savoir:—
Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet No 25 borné par les rues Royale, Bienville, Douane et Passage de la Bourse, le dit lot est désigné par le No 2 sur un plan du dit îlet et mesure 30 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent; une bâtisse spacieuse en briques à trois étages, portant le No 22 de la rue Royale, avec le droit de porte et de passage pour loyer qui sera payé à partir du jour de la vente.
2. Le banc No 135 dans la Première Eglise Presbytérienne, située sur le Parc Lafayette, avec tous les droits et privilèges à tous les devoirs et dettes des bancs dans la dite église d'après sa Charte.
3. La section de terre sur laquelle Alfred Hennen décédé résidait anciennement, étant la droite du Moses Moore high right, contenant six cent quarante-deux et 32/100 acres, plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, laquelle terre est traversée par le Chapeau Pela creek, désignée comme section 18 sur la carte du township 5, sud du range 9, à l'est de la base du Meridian Land District, à l'est de l'île de la Nouvelle-Orléans, à l'ouest de la Rivière aux Perles, excepté quatre acres autour du cimetière sous une forme carrée.
4. La moitié de l'ouest du quart du sud-ouest, et la moitié de l'ouest du quart du sud-est, et le quart du nord-est du quart du sud-ouest de la section 17, township 5, sud, du range 9 est, dans le même district et touchant la section 18 ci-dessus décrite à l'est, contenant deux cent 9.100 d'acres, plus ou moins.
5. La moitié est du quart nord-est et le quart sud-est du quart sud-est de la section 13, township 5 sud, range 8 est, contenant cent trente six 62/100 acres, plus ou moins, et touchant du côté ouest à la section 18 premièrement décrite.
6. Le quart sud-ouest du quart sud-est, et le quart sud-ouest de la section 7 sud, du range 9 est; la dite portion du quart sud-ouest de la section 7, contenant cent trois 19/100 acres plus ou moins, faisant en tout, par la réunion des deux morceaux de terre, cent quarante-quatre et 37/100 acres plus ou moins, et touchant du côté nord à la section 18 premièrement décrite.
7. Le morceau de terre nord de celui dessus que traverse le Chapeau Pela, connu comme la concession faite par les Etats-Unis à William Cooper, marqué No 37 sur la carte du township 5 sud, du range 8 est, de la base du méridien, contenant six cent seize 40/100 acres plus ou moins.
8. Le quart sud-est du quart nord-est de la section 2, township 5 sud, du range 8 est, contenant trente-cinq et 19/100 d'acres, et une portion de terre triangulaire située entre la dernière portion et section 37 ci-dessus décrite, et touchant la section 37, contenant treize et 27/100 d'acres plus ou moins, réunissant en tout quarante-sept et 46/100 d'acres plus ou moins, aussi les meubles décrits dans l'inventaire pris par John W. Addison, notaire.
Termes et Conditions—Comptant, les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1888 en sus du prix d'adjudication.
Actes de vente aux frais des acquéreurs.
9 fév—9 11 18 25—mars 3 10 12.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison Cottage d'une Location Rémunératrice,

Dans le Premier District, coin des rues Galvez et Palmyre, et la Propriété contiguë rue Galvez.

A l'Encan, à des Conditions faciles.

Succession de Mme Elizabeth Plick, veuve de Louis Boutte.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—No 21,253.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, daté du 6 février 1888, je vendrai la propriété ci-après décrite, savoir:
1° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Miro, Galvez, Gasquet et Palmyre, désigné par le No 18 et mesurant 27 pieds de face à la rue Galvez sur 118 pieds et 1 pouce de profondeur et face à la rue Palmyre et forme l'encoignure.
2° Un autre terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même îlet, désigné par le No 19, ayant 27 pieds de façade rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur.
Conditions—Une moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les billets avec intérêt à raison de 8 pour cent par an. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection et les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888, un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 fév—11 18 25 mars 3 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence à étage rue Tremé, No 168, près du Marché Tremé.

PAR J. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 février 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles:
Un lot de terre situé dans le second district, îlet borné par les rues Tremé, St. Claude, Dumaine et Ste. Anne, mesurant 26 pieds deux pouces de face à la rue Tremé sur une profondeur de 103 pieds 2 pouces 4 lignes.
Ensemble, une résidence à étage ayant galeries sur la façade, haut et bas, salon et salle à manger et pas perdu. Au premier, plusieurs chambres à coucher, attenant à la maison; autre bâtisse à étage contenant cuisine et plusieurs chambres à coucher, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.
Voir le plan qui est exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque de 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888. Un dépôt de 10 pour cent, comptant, sera exigé de l'acquéreur sur le prix de l'adjudication.
11fév—

Belles Vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse JEUDI, 16 février 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, au Bayou St-Jean, à l'écurie de Mme veuve John Paissegur:
30 Belles vaches laitières créoles, toutes avec de jeunes veaux et habituées à l'écurie.
Conditions, jusqu'à $50, comptant et au-dessus de $50 six mois de crédit, en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
11 fév—

MEUBLES.

Succession de Pierre Pouech et d'Emma Fiorane, son épouse, No 22,816.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse MARDI, 21 février, 1888, il sera vendu à midi, à la dernière résidence du défunt, rue de la Levée, entre Tricou et Jumonville, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1888.
Un lot de meubles meublant.
Conditions—Comptant.
10 fév—10, 16, 21

Propriété de valeur sur la Levée, entre les rues Déléry et Tricou, et faisant face au fleuve.

Grande étendue de terres derrière les Abattoirs à l'usage d'une savane.

Aussi une Résidence face à la rue Dauphine.

Successions de Pierre Puech et d'Emma Fiorane, son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C, No 22,816.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1888, les propriétés suivantes—
1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Tricou, Déléry et Jumonville, mesurant 90 pieds 2 pouces de face à la Levée, sur 179 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Tricou, 190 pieds 4 lignes sur la ligne opposée et 90 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble, une bâtisse basse ayant 4 chambres, galerie derrière cabinet, 2 citernes et un grand four à boulanger.
2° Treize lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Reynes, Forstall et Bourgogne. Lesquels lots sont désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, mesurant ensemble 140 pieds 5 pouces de face à la rue Dauphine 140 pieds 5 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 319 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur et face à la rue Reynes, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse en bois couverte en ardoise ayant onze pièces, deux citernes, lieux d'aisance, cuisine et une autre bâtisse dans le fond ayant deux chambres, poulailler, etc., etc., jardin avec arbres fruitiers.
3° Un lot de terre situé dans le même district, formant l'encoignure des rues Royale et Lizardi, mesurant 32 pieds de face à la rue Royale et 90 pieds de profondeur et faisant face à la rue Lizardi.
Lequel lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Lizardi, mesure 32 pieds de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur et faisant face à la rue Royale.
Ensemble une bâtisse en bois contenant 4 pièces, cuisine double, citerne, lieu d'aisance, etc.
4° Deux lots de terre vacants dans le même district et le même îlet ci-dessus décrit, désignés par les Nos 7 et 8, mesurant, le lot No 7, 47 pieds 3 pouces 2 lignes de face à la rue Royale, 47 pieds 3 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond et 159 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.
Le lot No 8, 47 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.
5° Une grande étendue de terre à l'usage d'une savane située dans la paroisse St-Bernard, derrière les Abattoirs, se composant de 47 îlets faisant face à la rue St-Claude et s'étendant en profondeur jusqu'à la rue Tonti, et bornés de chaque côté par les rues Angela Meble.
Pour plus de détails et dimensions se référer aux plans faits par Ch. G. de l'Ile, en date du 7 février 1888, qui seront exposés à la bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant P. L. Fourchy, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888.
8 fév—8 11 18 25—mars 3 10

Résidence en briques, rue du Canal No 199, entre les rues Dryades et Rampart.

Deux terrains formant l'encoignure des rues Johnson et Canal.

Un grand terrain de prix sur la rue Baronne, entre les rues Julie et Girod.

Succession Dr Armand Mercier—No 15,204—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu, à midi à la Bourse des Encanteurs rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3e janvier 1888, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:
1° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Commune, Dryades et Remparts, désigné par le No 1 mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Ensemble, une résidence en briques à étage avec entre-sole et ayant corridors d'entrée, galerie devant, derrière et sur le côté et ayant treize chambres, cour carrelée, hydrant, porte cochère, etc.
2° Deux lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Gasquet, Johnson et Galvez, désignés par les Nos 6 et 7.
Le lot No 6, mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue du Canal, sur 108 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Johnson.
Le lot No 7 mesure 26 pieds 4 lignes de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
3° Un terrain vacant de prix, situé dans le même district, renfermé par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, mesurant 31 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Baronne, sur 96 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur. Lequel lot de terre étant à une distance de 25 pieds 6 pouces 4 lignes de l'encoignure Girod.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1, 2 et 3 ans ou moins à l'option des acheteurs, lesquels billets seront garantis par hypothèque, et portant sept pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage.
Actes de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues en 1888.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé.
31 janv—31—fév. 4, 11, 18, 25—mars 3.

Propriété No 31 rue Dauphine, près de la rue du Canal, entre les rues Douane et Bienville.

Maison rue St. Pierre No 406.

Succession de Mme veuve Louis Herie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,879.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1888, les propriétés suivantes, savoir:
1° Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Bienville et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison de plusieurs chambres, hangars, hydrant, lieux d'aisance, etc.
2° Un autre lot de terre situé dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues St. Pierre, Miro, Tonti et la Promenade Carondelet, mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur vers la rue Miro, 166 pieds 3 pouces 2 lignes sur la ligne vers la rue Tonti et 7 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne du fond.
Ensemble une maison basse, couverte en ardoises, ayant galerie devant et sur le côté, six chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., etc.
Dans la cour, deux citernes, hangar, poulailler, jardin avec arbres fruitiers et fleurs, cour carrelée, etc.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Actes de vente pardevant H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville payables en 1888.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé des acheteurs.
31 jan—4 11 18 25 fév—3mars.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:
Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et que le délai dans lequel les dites paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 208 rue Canal.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Dans l'affaire des mineurs Ducongé. No. 23,044.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1888, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Une portion de terre, la partie du fond de la propriété désignée par le numéro municipal 131 rue Douane, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourbon, Dauphine et Bienville, et mesurant, sur une ligne parallèle avec la rue Douane et à une distance de 95 pieds 6 pouces de la dite rue, 32 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur, entre lignes parallèles, jusqu'à la ligne du fond du lot original, et de la dite portion de terre est formée et conformément à un croquis de J. Braun, voyer, annexé à un acte passé pardevant C. G. Andry, notaire, en date du 26 janvier 1888.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Chas. G. Andry, aux frais de l'acquéreur.
4fév—4 11 18 25—3 10 mars.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Coin des rues Gravier et Galvez,

Succession de Lawrence Kenney.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20 877.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74, rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 janvier 1888, pour le compte de la dite succession la propriété décrite ci-après, à savoir
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Galvez, Perdido et Johnson, désigné par le No 7, sur un plan dressé par L. Reizenstein, le 6 mars 1867, déposé au bureau de Wm. J. Castell, notaire public pour la dite ville. Le dit lot de terre formant le coin des rues Gravier et Galvez, et mesurant d'après le dit plan 30 pieds de face à la rue Galvez, sur une profondeur et une façade rue Gravier de 100 pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété achetée par Alexandre Hanch, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire public, le 11 avril 1871.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou deux ans, à l'option de l'acquéreur, garantie par hypothèque spéciale et lien du vendeur; ensemble avec toutes les clauses de garanties usuelles ayant trait à l'assurance, aux frais d'avocat, etc., et dépenses, etc. La partie à crédit du prix d'achat portera intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement; l'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1888.
Acte de vente pardevant Edward Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage dans le Sixième District.

Succession d'Emelia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,863.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur.—Bureau, No 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 janvier, 1888, Dossier No 22,863 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan—
Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Jena et l'avenue Napoléon, et mesurant 25 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 100 pieds, conformément à un plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date du — février 1888.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1888. 5 fév—5, 12, 19, 26—mars 4, 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quincaillerie! Quincaillerie! Quincaillerie!

Succession de J. S. Aitkens et Mme Catherine Aitkens, sa femme.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Dossiers Nos 5417 et 21,375.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—JEUDI, 9 février 1888, à 10 1/2 a. m., au local Nos. 236 et 242 rue Tchoupitoulas, près de l'encoignure Delord.
La vente continuera de jour en jour, à la même heure, jusqu'à ce que tout soit vendu tout le stock en vertu et conformément à deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens, signé par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division "A", daté le 12 décembre 1887 dossier No 21,375, et un autre dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, femme de J. S. Aitkens, signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division "C", daté le 6 janvier 1888 dossier No 5,417, pour compte des successions de J. S. Aitkens et de Catherine Aitkens, sa femme, il sera vendu à l'encan—
Tout le contenu de la dite quincaillerie, comprenant un assortiment général de toutes sortes d'outils de quincaillerie, etc.; aussi étagères, meubles de bureaux, et autres effets mobiliers trop nombreux à énumérer d'après un inventaire enregistré et qui sera exposé à la vente, et qui sera vendu en lots à la convenance des acquéreurs.
Conditions—Comptant avant livraison.
29 jan—29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Bridget O'Brien, femme de John Harney, décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 22,984.

A des conditions libérales—A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial alley, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. Dossier No 22,984, un daté le 16 janvier 1888, et l'autre daté le 10 février 1888, dans l'affaire de la succession de Mme Bridget O'Brien, femme de John Harney, décédés, et autres parties intéressées, il sera vendu à l'encan, publique:
Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et St Thomas, et mesurant 44 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur et face de la rue Rousseau de 63 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, au pied américain, et formant l'encoignure des rues Adèle et Rousseau, et fait partie du lot original d'un plan par le voyer de ville daté 9 novembre 1830 et déposé au bureau de C. R. Stringer, ancien notaire, et d'après un plan par Jean T. Braun, voyer, daté avril 1884 et déposé à l'endroit de la vente.
Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises et ayant de magasin et de résidence et connu comme le No 69 de la rue Rousseau.
Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Adèle et St André; le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Adèle et Tchoupitoulas, désigné comme lot No. 1, mesurant 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas par 114 pieds 9 pouces et 9 lignes de profondeur et façade sur la rue Adèle, 119 pieds 6 pouces sur l'autre côté de la ligne qui le divise du lot No. 2 et 33 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière.
Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage devant et deux hangars dans le fond.
Un lot de terre de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet comme la propriété ci-dessus décrite et attenant à la même désignation comme lot No 2, et mesurant 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas (ou Levée) sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces sur la ligne qui sépare du lot No 3 et 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne qui le sépare du lot No. 1 et 33 pieds 6 pouces de large dans le fond. Les dites mesures sont toutes plus ou moins et d'après un plan fait par Charles Schnauder, voyer, daté mars 1885.
Les améliorations comprennent une bâtisse et magasin à double corps de logis à deux étages en briques avec deux bâtisses en briques à un étage couvertes en ardoises dans le fond.

—AUSSI—

20 actions du fonds capital de Pelican Insurance Company de $25 chacune sur laquelle $114 89 ont déjà été payés.
Conditions—Pour les actions comptant et pour les propriétés un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurités usuelles; 10 pour cent comptant sur les lieux pour garantir la vente.
Acte de vente pardevant John Bendernagle notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues en 1888.
12 fév—12 14 19 26—mars 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage double, sur la rue Laurel, entre les rues Pleasant et Tolédano.

En termes faciles.

Succession de Thomas Clarke, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 9,990.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes encanteur, bureau, 9 rue Carondelet.—SAMEDI 17 mars 1888 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté le 10 février 1888. Dossier No 9,990 dans l'affaire de la succession de Thomas Clarke et autres parties intéressées, il sera vendu:
Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation (ci devant Jersey), Pleasant, Laurel et Tolédano, désigné comme le No 3 et 2 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et d'après un plan dressé par Stewart & Hoffman, voyer, daté — février, 1888.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois, rue Laurel.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les garanties usuelles.
Acte de vente pardevant T. Wharton Collins, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1888.
Dix pour cent devront être payés sur les lieux pour lier la vente.
12 fév—12, 19, 26—mars 4, 11, 17